

tés et, en fait, au bord du désastre, il faut absolument que le gouvernement donne la priorité à toute compagnie qui fournit un très grand nombre d'emplois aux Canadiens.

J'espère, par conséquent, que l'on étudiera bien les conséquences des politiques d'achat sur les producteurs d'avions de tout le pays. J'insiste pour qu'on accorde quelque considération aux producteurs d'avions de la région torontoise, eux qui emploient 5,200 personnes et fournissent du travail aux employés de 1,100 fournisseurs. Voilà ce que l'on doit sérieusement prendre en considération. J'espère, bien sûr, que le gouvernement usera de ses bons offices pour s'assurer que ces sociétés reçoivent toute l'attention voulue.

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'assurance que le ministre a donnée dans sa réponse au député de Scarborough-Est (M. Stackhouse) le 1^{er} octobre dernier, demeure toujours valable. Le choix de ses avions pour une importante société commerciale de transport est un processus très complexe. En plus de répondre à des normes statutaires qui assurent la sécurité du fonctionnement, les caractéristiques de l'appareil doivent correspondre aux besoins et à l'achalandage des liaisons assurées par la compagnie. Les distances entre les escales sur une ligne, le nombre moyen et maximum de passagers estimés, l'utilisation annuelle, les cycles d'entretien et les installations au sol nécessaires et disponibles sont une partie des nom-

Ajournement

breux éléments dont on doit tenir compte pour déterminer le rendement d'un avion pour une compagnie aérienne.

Le rôle principal d'Air Canada est d'offrir un service aérien efficace et économique et la compagnie choisit par conséquent l'appareil qui convient le mieux à ce rôle. Air Canada a choisi le L-1011 de préférence au DC-10 car une étude comparative approfondie des deux appareils lui a permis de déterminer que le L-1011 correspondait bien davantage aux besoins de ses liaisons et de son marché. Je pourrais ajouter qu'à la suite de l'achat du L-1011 on a abouti à un accord avec la société Lockheed qui assurera une forte somme de travail à l'industrie canadienne en différents endroits du pays.

Comme l'ont démontré ces derniers mois, l'achalandage va en augmentant et il faut qu'Air Canada étoffe sa flotte pour assurer au public la desserte auquel il a droit. Air Canada a soumis au gouvernement des propositions qu'il est en train d'étudier. Ces propositions, ainsi que leurs répercussions sur l'industrie aérospatiale canadienne, feront l'objet d'une étude approfondie. Je suis parfaitement averti des problèmes qui se posent surtout dans la région de Toronto où se trouve une si forte proportion de notre industrie aérospatiale et je puis assurer à la Chambre que tous les efforts possibles seront tentés pour maintenir les niveaux d'embauche grâce à ce programme et à d'autres que le gouvernement envisage.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 27.)